

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

TRANSACTION VENTE

Tarifs applicables au 23 septembre 2024

TRANSACTION VENTE

TRANCHES	HONORAIRES TTC
Jusqu'à 90 000 euros	5 900 euros
De 90 001 à 180 000 euros	7 %
De 180 001 à 300 000 euros	6 %
+ 300 001 euros	4 %
GARAGE - CAVE	3000 euros

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

Société FITOU IMMO , SASU au capital de 1000 € - Siège social : 44 rue du pla 11510 FITOU - RCS Narbonne n° 927914432 - Carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 1102 2024 000 000 005 délivrée par CCI de Narbonne

L'AGENCE NE PEUT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION OU DE SES HONORAIRES